

Soumettre un article

Informations et conseils pour les auteur.e.s

La revue *ARCS* publie des articles inédits, en français ou en anglais, destinés à l'une ou l'autre des 3 rubriques suivantes :

1. *Research papers/articles* : articles présentant une recherche originale en SHS, soit mobilisant des méthodes d'analyse de réseaux, soit proposant une réflexion théorique et méthodologique sur l'analyse de réseaux en SHS ;
2. *Debates/débats* : articles discutant les pratiques, les concepts, les méthodes d'analyse de réseaux en SHS. Peut prendre la forme de discussions entre chercheurs et chercheuses de disciplines différentes ;
3. *News/actualité* : présentation de ressources (bases de données, logiciels, sites, ouvrages, revues, algorithmes etc.), de projets de recherche, retours sur des écoles thématiques, des colloques etc.

La longueur des articles est variable selon les rubriques: les articles de recherche ont une longueur maximum de 80 000 signes (espaces, notes de bas de page et références bibliographiques comprises), les autres articles sont de formats plus courts.

Les manuscrits soumis par l'auteur.e ne doivent pas l'être en même temps à une autre publication.

Comment soumettre un article ?

Note : dans ce qui suit, le terme « l'auteur.e » désigne l'auteur.e de l'article si celui-ci n'a qu'un.e seul.e auteur.e, et « l'auteur.e correspondant.e » si l'article a plusieurs auteur.e.s : l'auteur.e correspondant.e est la personne qui en assure l'envoi à la revue et qui est ainsi désigné.e comme le ou la correspondant.e de la revue au cours des différentes étapes du processus d'évaluation de l'article.

Pour soumettre un article, l'auteur.e doit envoyer :

- une version électronique anonymisée de l'article, réalisée à partir du modèle de document fourni par la revue ;
- le cas échéant, l'ensemble des documents constituant les annexes de l'article, dans les formats appropriés.

Ces documents doivent être envoyés à la revue à l'adresse électronique :

arcs@episciences.org

Évaluation

À la réception de l'article proposé, un accusé de réception électronique est envoyé à l'auteur.e.

Les articles sont évalués par 3 évaluateur.trices, dont au moins 1 membre du comité de rédaction de la revue *ARCS*, et 1 expert.e extérieur.e désigné.e par les membres du comité de rédaction. Les évaluations sont anonymes - la liste de l'ensemble des expert.e.s extérieur.e.s ayant concouru à l'évaluation au cours d'une année civile est publiée dans la revue l'année suivante.

L'évaluation de l'article portera sur son adéquation avec le domaine et les objectifs de la revue, ainsi qu'avec la rubrique pour laquelle il est proposé ; sur l'originalité du sujet traité ; sur la qualité de la démonstration d'ensemble ; sur la maîtrise de l'analyse des données ; sur la pertinence de la bibliographie ; sur la lisibilité du texte ; sur l'attention apportée aux annexes et plus généralement à la reproductibilité de la recherche.

La revue s'engage à envoyer à l'auteur.e les évaluations de l'article dans un délai de trois mois maximum après réception.

Au vu des évaluations, le comité de rédaction de la revue statue sur l'acceptation ou le refus de l'article, en distinguant quatre niveaux de réponse différents :

- l'article est refusé.
- l'article est refusé avec encouragement à soumettre une nouvelle version : le comité de rédaction fait connaître à l'auteur.e les améliorations demandées, et l'auteur.e dispose d'un délai de deux semaines pour faire connaître la suite qu'elle ou il entend donner à sa proposition. S'il choisit d'entreprendre les améliorations, il dispose ensuite d'un délai de deux à six mois pour soumettre la nouvelle version de l'article. La deuxième version de l'article est alors examinée par les expert.e.s qui en avaient évalué la première version.
- l'article est accepté sous réserve de corrections ou de modifications : le comité de rédaction fait connaître à l'auteur.e les améliorations demandées. L'auteur.e dispose d'un délai de deux semaines à deux mois pour effectuer ces modifications, en fonction de leur importance.
- l'article est accepté en l'état.

Lorsque des modifications sont demandées et si auteur.e.s et évaluateur.e.s l'acceptent, la rédaction lève leur l'anonymat afin de permettre un dialogue constructif, sur le modèle de ce qui est réalisé notamment par la revue [*Nouvelles perspectives en sciences sociales*](#).

Rédaction et mise en forme

La taille de l'article

Les propositions dépassant 80 000 signes ne seront pas évaluées.

L'utilisation du modèle .doc ou .tex

Pour la mise en forme de leur article, la revue *ARCS* demande aux auteur.e.s d'utiliser la feuille de style du modèle de document que vous pouvez télécharger en cliquant sur le lien ci-dessous :

Feuille de style template_fr.doc (français) et template_en.dot (english)

Feuille de style template_fr.tex(français) et template_en.tex (english)

Si vous ne savez pas utiliser une feuille de style, vous trouverez toutes les indications nécessaires dans ce guide disponible en ligne :

<http://www.unige.ch/cyberdocuments/didacticiel/unite2/module2.html#2-1>

Le corps de l'article ne doit comporter aucune information permettant d'identifier la ou les auteur.es de l'article.

Les annexes

La revue *ARCS* encourage très fortement les auteur.e.s à accompagner les articles soumis d'une documentation susceptible d'être mise en ligne à la disposition du lectorat pour éclairer et étayer les résultats présentés dans le corps de l'article (fac-similés de questionnaires, tableaux statistiques complémentaires, bases de données et scripts, grilles d'entretien, transcriptions d'entretiens, extraits de journaux d'enquête, archives écrites, iconographie...).

La revue *ARCS* encourage très fortement les auteur.e.s à mettre à disposition du lectorat, par le truchement de la revue ou par celui des dépôts électroniques librement accessibles prévus à cet effet, l'ensemble des données et des procédures (scripts d'analyse des données) sur lesquelles s'appuient les articles soumis, de façon à permettre aux lecteurs et lectrices de vérifier les analyses et les résultats proposés par les auteur.e.s.

Les auteur.e.s fourniront une note de présentation de ces annexes et auront prévu un ou des renvois à ces annexes dans le texte de leur article. Les annexes doivent être fournies en même temps que l'article.

En cas d'acceptation de l'article, les auteur.e.s et les responsables de la revue veilleront ensemble à leur mise à disposition du lectorat sous le format le plus adéquat.

Guide pour la rédaction et la mise en forme des articles soumis à la revue ARCS

Les indications et conseils rassemblés dans ce guide sont des recommandations. En cas d'acceptation de l'article, il sera demandé aux auteur.e.s d'effectuer les corrections nécessaires pour mettre l'article en conformité avec les normes détaillées ci-dessous et dans la feuille de style.

Anonymat (des auteurs)

En dehors de la page de garde, les articles soumis à la revue ARCS doivent être anonymisés : cela veut dire que les auteur.e.s doivent en retirer toutes les indications permettant aux évaluateurs et évaluatrices de connaître leurs noms. Les auteur.e.s veilleront donc en particulier à :

- Supprimer, dans les « Propriétés » des documents fournis, toutes les indications permettant de déterminer les noms des auteur.e.s.
- Masquer le nom des auteur.e.s s'il apparaît sur une figure.

Bibliographie

La bibliographie doit être mise en forme avec le style « **Bibliographie** » de la feuille de style.

La liste des références bibliographiques doit figurer en fin d'article. Les documents sont classés par ordre alphabétique de nom d'auteur.e, puis par année de première publication.

Merci d'indiquer les URLs stables (permaliens) des versions électroniques des références citées, chaque fois qu'elles existent.

La présentation des références bibliographiques obéit à la norme APA.

Ouvrages :

Halbwachs, M. (1933). *L'évolution des besoins dans les classes ouvrières*. Paris: Félix Alcan.

Articles de revues

Halbwachs, M. (1923). L'expérimentation statistique et les probabilités. *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, 96 , 340-371.

Contributions à des ouvrages collectifs :

Roussel, N., Fekete, J.-D. & Langet, M. (2005). Vers l'utilisation de la mémoire épisodique pour la gestion de données familiales. In *Proceedings of the 17th conference on l'interaction homme-machine* (pp. 247-250). ACM.

Formats

Les documents transmis à la revue doivent utiliser les formats les mieux adaptés à leur type :

- Les graphiques doivent être proposés dans un format vectoriel (eps, ai, svg).
- Les autres images (photographies, reproductions) doivent être proposés dans un format libre non-compressé, dans une compression sans perte de

qualité (TIFF ou PNG) avec une résolution d'au moins 300 points par pouce et d'au plus 600 points par pouce.

- Les données doivent être fournies dans un format ouvert. Les auteur.e.s privilégieront les formats texte (.txt, .csv...) plutôt que les formats propriétaires.

Traduction

Les citations en d'autres langues que la langue de l'article doivent être traduites dans la langue de l'article, et suivies du mot « traduction » ou « translation » entre parenthèses. Le texte cité et traduit peut être reproduit dans la langue originale en note de bas de page.